

Des copies des recommandations approuvées par la Légion canadienne et les autres associations d'anciens combattants sont distribuées aux membres du Comité. Il est ordonné que lesdites recommandations soient imprimées. Voir Annexe n° 3 ci-après.

Le Comité convient d'entendre les opinions des officiers de la Légion canadienne sur le mémoire soumis par le président, jeudi le 3 avril. Ledit mémoire sera étudié de nouveau le mardi, 8 avril.

Dans le cours du témoignage rendu par M. Barrow touchant les amendements projetés aux articles 34, 37 et 12 de la Loi des Pensions, le colonel Thompson et le docteur Kee expliquent la procédure suivie actuellement sous le régime desdits articles de la Loi.

Le Comité s'ajourne à midi cinquante, jusqu'au jeudi 3 avril à onze heures du matin.

---

JEUDI 3 avril 1930.

Le Comité spécial des pensions et problèmes des anciens combattants se réunit à onze heures du matin, sous la présidence effective de M. Power.

*Membres présents:* MM. Adshead, Black (Yukon), Fiset (sir Eugène), Gershaw, Hepburn, Ilsley, McGibbon, McIntosh, MacLaren, McPherson, McLean (Melfort), Manion, Power, Ross (ville de Kingston), Sanderson, Speakman et Thorson—17.

*Sénateurs présents:* MM. Belcourt, Béland, Buchanan, Graham, Gillis, Hatfield, Lewis, MacArthur, White (Pembroke) et autres honorables sénateurs.

L'honorable J. H. KING, le ministre est également présent.

*Témoins présents:* Les officiers du Conseil exécutif national de la Légion canadienne B.E.S.L., les représentants des succursales provinciales de la Légion canadienne, le président le colonel Thompson, le commissaire Ellis et l'aviséur médical en chef, le docteur Kee, de la Commission de pension du Canada, le président et secrétaire le colonel Belton, le colonel Topp du Bureau fédéral d'appel et plusieurs autres.

On fait la distribution sur l'ordre du président parmi les membres du Comité de copies d'un mémoire adressé à l'honorable J. H. King, ministre des Pensions et de la Santé nationale, qui renferme les recommandations de la Légion canadienne, adoptées à la suite de sa convention à Régina, de même que les commentaires s'y rapportant, par les commissaires Ellis et McQuay. Voir l'Appendice n° 4 ci-après.

Le président informe le Comité d'une réunion tenue par le sous-comité sur la procédure et le programme ce matin, à laquelle a été étudiée la demande de M. Roger Berry, de Victoria, C.-B., qui est désireux que le Comité l'entende touchant un grief qu'il a à formuler. Dans le cours de la considération donnée à ladite requête, le président national de la Légion apprend au Comité que le Bureau de service avait pris cette affaire en main. Après plus ample considération, on s'accorde afin que le sous-comité des communications et les résolutions composé de M. Ilsley, M. Adshead, et de M. McGibbon étudie davantage cette affaire avec l'aide de M. Barrow, estimateur de la Légion et fasse rapport à ce sujet.

Le président signale la nécessité d'imprimer des exemplaires additionnels des délibérations et des témoignages.